

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION INTERSYNDICALE DES RETRAITÉS

**MARDI 17 MARS 2015**

à l'appel de la CGT retraités, l'UCR FO, la CFTC, la FSU, l'UNIRSolidaires, la FGR-FP, la LSR, l'UNRPA

En Ile de France

**MANIFESTATION**

14h place Léon Blum (métro Voltaire)  
en direction du ministère des Finances

Retraités

SOMMAIRE

1. **Éditorial**
2. **Appel à manifester**
3. **Lettre aux parlementaires**

N° Commission paritaire 1015S05547 N° ISSN en cours. Hebdomadaire prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros. Edité par section académique de Snes de Versailles (Syndicat national des enseignants du second degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex - Tél. : 08 03 11 11 84. Directeur de publication David Raffroidi. Imprimé par l'imprimerie spéciale du Snes



## " Les retraités revendiquent:

- ♦ La fin du gel des pensions et l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités avec l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et un minimum de retraite équivalant au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète.
- ♦ La mise en oeuvre courant 2015 de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale.
- ♦ Le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé."

**D**epuis la manifestation nationale du 3 juin 2014 et celles du 30 septembre en régions, les organisations de retraités engagées dans l'action **n'ont pas laissé de temps mort dans la défense des revendications:** courrier national adressé aux groupes parlementaires avec demande d'audience, conférence de presse, appel à des initiatives départementales sur la base d'un mémorandum revendicatif intersyndical

**.C'est ainsi que dans l'Essonne et de même dans le Val d'Oise,** les responsables retraités CGT, Solidaires, FSU et FGR-FP ont adressé ce mémorandum aux élus sénateurs et députés de leur département respectif; ce document a été aussi envoyé aux sièges des partis des différents candidats aux élections départementales (à l'exclusion du FN).

**L'intersyndicale de l'Essonne** s'est en plus adressée à des organes de presse.

Dans les Hauts de Seine et les Yvelines, les sections fédérales de retraités FSU ont réuni des AG pour mobiliser.

**Les organisations nationales** avaient aussi pris date pour une action le 1er avril, jour où intervenait la revalorisation annuelle des pensions avant la décision autoritaire de les geler jusqu'au 1er Octobre 2015, si les engagements sont respectés.

**L'appel à une journée de grève et de manifestation le 9 avril** lancé par la CGT, FO Solidaires, auquel s'est associée la FSU, a amené à reconsidérer la date initiale et l'accord s'est fait sur le mardi 17 mars.

**C'est maintenant à l'ensemble des retraités** de prendre en charge leurs revendications dans la rue, d'être nombreux parce que les dossiers l'exigent quand certains sauront spéculer sur leurs hésitations.

Suite au verso

**A quelques jours** des élections départementales, les organisations syndicales réaffirment leur indépendance dans la défense des intérêts de tous, leur attachement à des valeurs de progrès et de justice sociale, loin des récupérations trompeuses, haineuses et démagogiques de l'extrême-droite.

**Est-il nécessaire de reprendre le cortège des mesures fiscales** - qui laissent entière la question d'une refonte de l'impôt plus progressif et plus juste- et des hausses tarifaires de toutes natures qui s'ajoutent au gel du point d'indice pour les nouveaux retraités et au gel des pensions?

**Les retraités font leurs comptes** et la baisse du pouvoir d'achat et du niveau de vie oblige à des sacrifices dans la vie personnelle qui ne sont pas acceptables!

**Les retraités imposables paient depuis 2013 une taxe de 0,3%**, la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA), pour financer une loi "sur le vieillissement" qui, adoptée en première lecture en septembre 2014 seulement, est actuellement en panne quand les quelques mesures positives pourraient apporter un peu de soulagement.

**Tout s'accumule:** les retards, le détournement des fonds précédemment collectés pour abonder le Fonds de Solidarité Vieillesse, le mode de financement qui introduit une rupture, que le SNES et la FSU condamnent, dans la solidarité intergénérationnelle.

**Par ailleurs**, le secteur des associations des services d'aide à domicile à but non lucratif est appelé à se mobiliser le 7 mars par l'Union Nationale de l'Aide, des soins et des services à domicile (UNA); les difficultés croissantes menacent en effet la survie même de ces services.

**Les organisations signataires de l'appel du 17 mars revendiquent un rattrapage des mois de gel des pensions et le retour à une revalorisation annuelle.**

Mais deux rapports récents, celui de l'INSEE (avril 2014) et celui du COR (février 2015), confirment les analyses du SNES et de la FSU sur les pertes enregistrées par les pensions en n'étant plus indexées sur les salaires mais sur les prix (1993 pour le régime général, 2003 pour la Fonction Publique): **c'est en modifiant le mode d'indexation des pensions que l'Etat a réalisé les plus fortes économies sur les dépenses de retraite**, plus qu'avec l'allongement de la durée de cotisation.

**Et le décrochage du niveau de vie des retraités** par rapport à celui des actifs, estimé à 4% en 2011, va encore se creuser dans les années à venir si les choses restent en l'état. C'est donc militer pour un redressement du niveau des pensions que de maintenir le cap de notre revendication d'un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires.

**La faible inflation** est la conséquence des politiques d'austérité sur l'activité économique mais elle a aussi un défaut majeur pour le gouvernement: le gel des pensions n'a pas permis de faire les économies escomptées sur le dos des retraités.

**Nous avons donc des raisons d'être inquiets du rapport** que doit remettre le 15 juillet Yannick Moreau, présidente du Comité de Suivi des Retraites, sur les mécanismes d'indexation des pensions.

**C'est bien la même** qui avait remis en 2013 ce rapport pour une réforme des retraites où, entre autres mesures, elle proposait de **désindexer les pensions** par rapport à l'inflation.

**Des pistes de travail circulent** sur un indicateur fondé sur la croissance économique, ou sur le vieillissement démographique... Ce ne sont probablement pas des mesures de progrès qui sont en perspective...

**Le printemps doit voir fleurir d'autres rapports, sur la pension de réversion** (cf l'article de Marie-Louise Billy dans la circulaire académique de novembre 2014) et sur la réforme de la majoration de pension pour les parents de 3 enfants et plus.

Il y a lieu aussi de suivre avec attention les négociations sur les retraites complémentaires (Arrco et Agirc), le patronat s'inscrivant dans une logique de diminution des pensions qui nous concerne.

**La vigilance s'impose sur tous les fronts!**

**Chaque étape de l'action compte dans une lutte difficile.**

**Ensemble, le 17 mars, parce que d'autres choix sont possibles.**

Martine Beaulu-Barlier